

Pierre-Claver Mbonimpa dans l'incapacité de se présenter devant les juges

RFI, 11-09-2014 Burundi : Pierre-Claver Mbonimpa toujours absent de son procès. Au Burundi, le procès de Pierre-Claver Mbonimpa se poursuit alors que l'accusé devait être entendu ce jeudi. Mais le défenseur des droits de l'homme ne s'est pas présenté à la barre, il est toujours à l'hôpital et il a été représenté par ses avocats. Le plus célèbre défenseur des droits de l'homme du Burundi a été hospitalisé il y a deux semaines dans un état comateux. Pierre-Mbonimpa est toujours dans un état grave. A 65 ans, diabétique et souffrant d'hypertension, il était tout simplement dans l'incapacité de se présenter devant les juges du tribunal de grande instance de Bujumbura.

Jusqu'ici, la justice du Burundi a refusé systématiquement de lui accorder la liberté provisoire malgré les cris de réprobation de la société civile, de ses avocats et malgré les appels pressants dans ce sens de la communauté internationale. Nouvelle demande de libération provisoire. Ses quatre avocats sont donc revenus à la charge ce jeudi. « Nous ne sommes pas ici pour plaider sur le fond », a lancé un d'entre eux avant d'expliquer que l'affaire est simple : « Si Mbonimpa retourne en prison dans son état, il mourra », a martelé ce ténor du barreau de Bujumbura dans ce cas qui assumera cette responsabilité ? a-t-il demandé. La réponse est venue du procureur de Bujumbura. Arcade Nimubona a contre-attaqué en demandant une contre-expertise médicale pour déterminer si l'état de santé du prévenu était aussi grave que sa défense le prétendait. La cour a mis l'affaire en délibéré et devra sa décision sur une éventuelle libération provisoire et sur la question de l'expertise médicale lundi prochain.